



27. Juin 2022

"Péchés graves"

Am 2,6-10.13-16

Ainsi parle le Seigneur : À cause de trois crimes d'Israël, et même de quatre, je l'ai décidé sans retour ! Ils vendent le juste pour de l'argent, le malheureux pour une paire de sandales. Ils écrasent la tête des faibles dans la poussière, aux humbles ils ferment la route. Le fils et le père vont vers la même fille et profanent ainsi mon saint nom. Auprès des autels, ils se couchent sur les vêtements qu'ils ont pris en gage. Dans la maison de leur Dieu, ils boivent le vin de ceux qu'ils ont frappés d'amende. Moi, pourtant, j'avais détruit devant eux l'Amorite, dont la stature égalait celle des cèdres et la vigueur, celle des chênes ! Je l'avais anéanti de haut en bas, depuis les fruits jusqu'aux racines. Moi, je vous avais fait monter du pays d'Égypte et je vous avais, pendant quarante ans, conduits à travers le désert, pour vous donner en héritage le pays de l'Amorite. Eh bien, moi, maintenant, je vous écraserai sur place, comme un char plein de gerbes écrase tout sur son passage. L'homme le plus rapide ne pourra pas fuir, le plus fort ne pourra pas montrer sa vigueur, même le héros ne sauvera pas sa vie. L'archer ne tiendra pas, le coureur n'échappera pas, le cavalier ne sauvera pas sa vie. Le plus brave s'enfuira tout nu, ce jour-là, – oracle du Seigneur.

La lecture d'aujourd'hui nous présente les graves transgressions commises par le peuple d'Israël. L'une d'entre elles, que Dieu réprouve sans cesse, est l'exploitation des pauvres, qui représente une profonde injustice. C'est précisément le Seigneur qui nous apprend à ne pas mépriser les petits et à leur donner leur dû. Bien que, de nos jours, la traite des esclaves ne soit plus pratiquée comme autrefois, il existe de nombreuses formes subtiles d'exploitation. S'il est erroné d'idéaliser les pauvres et de faire de la pauvreté une idéologie, il est vrai que ce sont précisément les personnes dans le besoin qui nous ont été confiées de manière particulière. Les pauvres nous rappellent que, dans leur besoin, ils sont sous la protection spéciale de Dieu et qu'il les confie à nos soins. Faire du tort à un pauvre est encore plus grave que de faire du tort à un homme fort, car dans le premier cas il y a le fait supplémentaire qu'il est plus nécessaire et sans défense. Rappelons-nous le reproche de Jésus aux Pharisiens de dévorer les biens des veuves (cf. Lc 20, 47). Une accusation très lourde pour le Seigneur !

La transgression suivante pour laquelle Dieu réprimande Israël concerne des actes impurs, qui profanent le nom du Seigneur. Aujourd'hui, nous ne sommes souvent plus bien conscients que la luxure est une offense à Dieu. Nous avons tendance à classer ces péchés dans la catégorie de la faiblesse humaine, ce qui n'est peut-être pas faux dans certains cas. Cependant, sur un plan objectif, les actes de luxure constituent toujours une faute grave, un péché qui défigure la beauté et la dignité du don de la sexualité.

Nous nous sommes sans doute déjà trop habitués à la sexualisation pour pouvoir encore critiquer, par exemple, les vêtements impudiques des femmes, qui ne s'arrêtent même pas dans les lieux sacrés ! Peu de gens considèrent encore cela comme une offense à Dieu, car la sensibilité au sacré a été perdue, et la chasteté semble avoir été balayée par un courant d'impureté.

La profanation des autels et l'abus des offrandes pour ses propres intérêts, qui dans le pire des cas, comme le décrit la lecture, se terminent par l'ivresse, pèsent également lourd. En tant que catholiques, nous serions peinés d'apprendre que, par exemple, nos offrandes ont été utilisées à d'autres fins. Ce qui est à l'ordre du jour dans la politique corrompue et qui est aussi un terrible abus, est encore plus grave lorsque cela se produit dans la sphère religieuse, qui devrait être directement centrée sur Dieu. Tout comme nous sommes particulièrement peinés par les actes impurs qui se produisent dans l'Église, il en va de même pour les autres formes d'abus dans l'"enceinte sacrée".

Il serait fatal de tomber dans l'illusion que les péchés d'aujourd'hui, semblables à ceux mentionnés dans la lecture d'aujourd'hui, sont moins graves que ceux de l'époque du prophète Amos.

Jésus affirme même que la justice de ses disciples doit être plus grande que celle des pharisiens (cf. Mt 5,20) ! Cela signifie que, sur la base de la grâce qui nous a été donnée en Christ, nous possédons une plus grande connaissance de la volonté de Dieu. Mais cela implique également une plus grande responsabilité, et nous sommes appelés à veiller encore davantage à ce qu'aucune injustice ne se produise, à ce que les personnes dans le besoin reçoivent de l'aide, à ce que la beauté du don de la sexualité ne soit pas déformée et "objectivée", et à ce que les fonds qui devraient être utilisés uniquement dans le sens de Dieu ne soient pas utilisés de manière abusive.

Même si le Seigneur, dans son amour, est si patient avec nous, de tels actes sont tout de même très graves et doivent être réparés.

Peut-être l'un ou l'autre de ceux qui s'efforcent de mener une vie de foi devant Dieu sera-t-il poussé par cette lecture à faire réparation également au nom des autres. Compte tenu des nombreux péchés qui sont commis dans ce monde, il s'agirait certainement d'un travail très important.